

Dispositif vaudois

Une offre de santé publique en pleine évolution

La convention entre le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) et la Société vaudoise de médecine (SVM) encadre la garde médicale spécialisée et de premier recours.

La garde médicale de premier recours est un élément important dans le maillage du système de santé vaudois : elle participe à une prise en soins adaptée aux besoins de la population et à une utilisation pertinente et appropriée des ressources du système. Si la garde de premier recours est gérée de façon régionale par chacune des quatre commissions régionales de la garde (CRG), ces dernières ont mis en évidence des enjeux communs, partagés par le DSAS.

Evolution des besoins et de l'offre

L'offre des services de soins pour répondre aux urgences non vitales a évolué ces dernières années, tout comme les besoins de santé publique. En 2023, le DSAS a commencé à travailler avec ses partenaires (notamment les CRG, Centrale téléphonique des médecins de garde (CTMG), Réseaux de santé, mandataires régionaux, SVM) sur un dispositif de prise en charge des urgences de moindre gravité. Le constat partagé par les parties prenantes est en effet que les soins et la prise en charge sont assurés aujourd'hui, mais qu'il manque de la structure et de la coordination. La population s'adresse de fait à différentes entités ou à des professionnel·les qui composent un système peu lisible, hétérogène, non coordonné et non monitoré. Un exemple parmi d'autres : la CTMG n'a aucun moyen de savoir à un moment précis quels sont les médecins ou équipes mobiles d'urgences à disposition, et celles et ceux déjà engagé·es dans une prise en charge. (Voir aussi [CMV n° 5, octobre 2021](#), pp.24-25)

Un point d'amélioration important concerne la garde médicale. La Direction générale de la santé travaille avec des représentant·es des médecins de garde de chaque région issu·es des Commissions régionales de la garde, la CTMG, des représentant·es des mandataires régionaux, la Commission cantonale de la garde et la Société vaudoise de médecine (SVM). Dans notre démarche, nous nous basons sur un état des lieux actuel et tenons compte des défis futurs du système ainsi que des enjeux autour de l'évolution de la pratique médicale et des besoins de la population.

Coordination de la garde médicale avec les autres actrices et acteurs des urgences communautaires

Les travaux avec les partenaires sont menés dans une approche de santé publique sur différentes thématiques identifiées telles que la santé mentale, la santé de la femme, la professionnalisation de la garde médicale et l'interprofessionnalité. Les réflexions en cours visent à apporter des solutions aux besoins de la population, aux besoins des professionnel·les de santé et au système de santé pour la gestion des urgences au niveau communautaire. La complémentarité entre les professionnel·les et la bonne utilisation des ressources à disposition font partie des principes qui guident les travaux.

Un des résultats attendus est la collaboration renforcée entre les équipes mobiles d'urgence du Canton, les médecins de garde, la CTMG, les permanences de garde, l'équipe mobile d'urgence sociale et les pharmacies de garde. Ce groupe d'actrices et d'acteurs correspond au périmètre du nouveau Dispositif Cantonal des Urgences Communautaires (DisCUC) qui est au début de sa construction.

Et maintenant?

Il est donc encore trop tôt pour dessiner ses futurs contours, mais la garde de premier recours est en pleine évolution. La Direction urgences et préparation aux crises travaille en étroite collaboration avec ses partenaires pour que le DisCUC puisse apporter la structure et la coordination nécessaires à la gestion des urgences communautaires. Dans un système sous tension, avec des défis importants tant dans l'évolution des besoins populationnels que dans les ressources à disposition, il est essentiel de favoriser la collaboration et la complémentarité, avec une dose de créativité et d'innovation – et c'est ce à quoi la DGS et ses partenaires travaillent !

Julie Legault
Directrice urgences et préparation aux crises, Direction générale de la santé, DSAS